



Justice et injustices spatiales, Nanterre 2008

*Un monde social, donc des injustices, qui « pourraient ne pas être ».
Quels rapports entre éthique (et/ou politique) et épistémologie ?*

Ripoll Fabrice, Chercheur contractuel au CNRS, UMR ESO - GREGUM, Université du Maine

Justice et injustice ne sont pas des objets de recherche comme les autres. Moins que les autres ils ne peuvent se passer d'un recul réflexif du chercheur sur ses propres rapports au monde. Mais chacun pressent bien que la réflexivité n'est pas chose aisée et personne ne peut être sûr qu'elle règlera tous les problèmes, permettra d'éviter tous les pièges, suffira à convaincre le plus grand nombre. Cette communication part d'une réflexion individuelle rendue comme nécessaire par l'expérience d'une thèse sur les mouvements sociaux (soutenue en 2005) pour interroger le statut du couple justice / injustices en géographie et plus largement en sciences sociales, du double point de vue de l'éthique (et/ou du politique) et de l'épistémologie.

Face à de tels objets et aux difficultés qu'ils posent, les réactions peuvent en effet être multiples : de la stratégie de l'autruche au choix de l'engagement militant affiché, de la théorie critique à la « sociologie de la critique », en passant par la figure de l'expert ou du citoyen éclairé. En deçà de cette diversité, c'est l'opposition entre le descriptif et le normatif, les jugements de faits et les jugements de valeurs, qui semble la plus structurante. Cela dit, elle semble être tout autant problématique que communément partagée. La frontière entre ces deux types de jugement est-elle si étanche ? En outre, s'il faut choisir entre l'un ou l'autre, n'est-ce pas déjà un choix normatif ? La recherche de la vérité peut-elle justifier d'ajouter l'injustice à l'injustice ?

Mais inversement, la science peut-elle se passer de la recherche des faits ou de la vérité ? Quand bien même elle se donnerait la mission de défendre des valeurs et de changer les choses, peut-elle se passer de théories interprétatives sur la façon dont ces choses peuvent effectivement changer dans la réalité ? La simple recherche de la « bonne conduite », si ce n'est la lutte contre les injustices, ne dépend-elle de la théorie nécessairement adoptée sur la nature du monde social, la place et la responsabilité des chercheurs, les conséquences potentielles de leurs actes dans ce monde ?

Si l'on adopte une posture plutôt « constructiviste » sans accepter le relativisme, les sciences sociales ont pour particularité de porter un regard scientifique sur une construction historique et donc contingente, supposant et refusant à la fois les idées (pures) de Déterminisme et de Liberté. Leur démarche énonce « ce qui pourrait ne pas être » (un peu plus que « ce qui est », mais moins que « ce qui devrait être ») et ouvre ainsi le champ des possibles. Le lien entre cette dénaturalisation du social et le rapport éthique ou politique des chercheurs aux injustices est peut-être non nécessaire, il n'en est pas moins intime. Toutes les injustices n'ont sans doute pas le même statut du point de vue de l'ontologie comme de l'épistémologie, mais l'énonciation des « causalités » propre à la science n'a-t-elle pas partie liée avec la dénonciation des contraintes, du pouvoir, de la domination, donc avec la recherche de l'autonomie ou de l'émancipation ? Avec la dénonciation des inégalités sociales en tant que liberté différentielle socialement construite, donc avec la recherche de l'égalité ou de l'équité ? En gardant à l'esprit que rien ne garantit l'effet attendu ou espéré de ces énonciations, et même, au contraire, que leur instrumentalisation à des fins de domination est toujours possible.